

COUR D'ASSISES DU RHONE
CINQUIEME SESSION DE L'ANNEE 2025
Du lundi 5 mai au vendredi 16 mai 2025

ET

COUR CRIMINELLE DEPARTEMENTALE DU RHONE
TROISIEME SESSION DE L'ANNEE 2025
Du lundi 19 mai au vendredi 23 mai 2025

ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT

N° greffe	Audiences	Personnes concernées	Ministère Public
	Lundi 5 mai 2025 à 09h00 : RÉVISION DE LA LISTE DES JURES		
	Lundi 5 mai 2025 à 14h30 : AUDIENCE SUR INTERET CIVILS (<u>SANS JURES</u>)		
23/55	mardi 06 Mai 2025 (09:30) et mercredi 07 Mai 2025 (09:30)	<u>Cour d'Assises des mineurs</u> _____, Contrôle judiciaire Assisté par Me BOURGADE Catherine VIOL COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS <u>Parties Civiles :</u> 1 _____, mineur représenté par ses parents _____ 2/ _____, Tant en son nom personnel qu'ès qualité de représentante légale de son fils mineur _____, 3/ _____, Tant en son nom personnel qu'ès qualité de représentant légal de son fils mineur _____, Représentées ou assistées par Me PETITDEMANGE Anne	

N° greffe	Audiences	Personnes concernées	Ministère Public
23/34	lundi 12 Mai 2025 (09:30), mardi 13 Mai 2025 (09:30), mercredi 14 Mai 2025 (09:30), jeudi 15 Mai 2025 (09:30) et vendredi 16 Mai 2025 (09:30)	1/ _____, Contrôle judiciaire Assisté par Me BESCOU Morgan COMPLICITE DE DESTRUCTION DU BIEN D'AUTRUI PAR UN MOYEN DANGEREUX POUR LES PERSONNES AYANT ENTRAINE UNE MUTILATION OU UNE INFIRMITÉ PERMANENTE, COMPLICITE DE DESTRUCTION DU BIEN D'AUTRUI PAR UN MOYEN DANGEREUX POUR LES PERSONNES AYANT ENTRAINE UNE INCAPACITÉ SUPÉRIEURE A 8 JOURS, COMPLICITE DE DESTRUCTION DU BIEN D'AUTRUI PAR UN MOYEN DANGEREUX POUR LES PERSONNES AYANT ENTRAINE UNE INCAPACITÉ N'EXCEDANT PAS 8 JOURS et COMPLICITE DE DESTRUCTION DU BIEN D'AUTRUI PAR UN MOYEN DANGEREUX POUR LES PERSONNES 2/ _____, Contrôle judiciaire Assistée par Me BESCOU Morgan COMPLICITE DE DESTRUCTION DU BIEN D'AUTRUI PAR UN MOYEN DANGEREUX POUR LES PERSONNES AYANT ENTRAINE UNE MUTILATION OU UNE INFIRMITÉ PERMANENTE, COMPLICITE DE DESTRUCTION DU BIEN D'AUTRUI PAR UN MOYEN DANGEREUX POUR LES PERSONNES AYANT ENTRAINE UNE INCAPACITÉ SUPÉRIEURE A 8 JOURS, COMPLICITE DE DESTRUCTION DU BIEN D'AUTRUI PAR UN MOYEN DANGEREUX POUR LES PERSONNES AYANT ENTRAINE UNE INCAPACITÉ N'EXCEDANT PAS 8 JOURS, COMPLICITE DE DESTRUCTION DU BIEN D'AUTRUI PAR UN MOYEN DANGEREUX POUR LES PERSONNES et ESCROQUERIE <u>Parties Civiles :</u> 1/ _____ Représentée ou assistée par Me BRET Laure 2/ _____ Représentée ou assistée par Me VALETTE Joël 3/ _____ Représentée ou assistée par Me WINDEY Sophie 4/ _____ Représentée ou assistée par Me MANTE-SAROLI Marie-Christine 5/ _____, 6/ _____, 7/ _____, 8/ _____, 9/ _____, 10/ _____, 11/ _____, 12/ _____, 13/ _____, 14/ _____, 15/ _____, Représentées ou assistées par Me FOURREY Thomas	
24/9	lundi 19 Mai 2025 (09:30) et mardi 20 Mai 2025 (09:30)	<u>Cour criminelle (SANS JURES)</u> _____, Détenu pour autre cause à LYON-CORBAS Assisté par Me GALLO Ronald VIOL et VIOL <u>Partie Civile :</u> _____, Représentée ou assistée par Me DEI CAS-JACQUIN Marie	
24/47	mercredi 21 Mai 2025 (09:30) et jeudi 22 Mai 2025 (09:30)	<u>Cour criminelle (SANS JURES)</u> _____, Détenu à VILLEFRANCHE-SUR-SAONE Assisté par Me ANDUJAR CAMACHO Pedro VIOL, TENTATIVE DE VIOL et AGRESSION SEXUELLE <u>Partie Civile :</u> _____, Représenté ou assisté par Me HOVASSE Raphaëlle	

N° greffe	Audiences	Personnes concernées	Ministère Public
24/62	vendredi 23 Mai 2025 (09:30)	<u>Cour criminelle (SANS JURES)</u> _____, Contrôle judiciaire Assisté par Me JOLY Ingrid VIOL COMMIS PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE et VIOLENCE SUIVIE D'INCAPACITE N'EXCEDANT PAS 8 JOURS PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE <u>Partie Civile :</u> _____, Représentée ou assistée par Me COLLOMB Karine	

DATE

La Procureure Générale

DATE

Le Président coordonnateur de la
Cour d'Assises et de la cour
criminelle départementale

